

Le Club EEA, soucieux de participer à la promotion de la recherche, et plus particulièrement à l'encouragement des études doctorales, a créé un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs, correspondant à chacune de ses quatre sections. Ce prix est décerné tous les deux ans.

Appel à candidature année 2027

Dans le cadre global de l'appel lancé par le Club EEA, la section Électronique attribuera en 2027 un prix de thèse distinguant des travaux originaux et novateurs relevant des activités de la section. Le prix de 1000€ sera remis au lauréat lors du prochain congrès du Club EEA.

Critères de sélection

Les critères de sélection sont ceux habituellement utilisés pour distinguer un travail de thèse.

Citons par ordre d'importance :

- le caractère novateur de la démarche et des résultats obtenus, l'importance des retombées, qu'elles soient méthodologiques, pratiques ou économiques.
- la qualité des publications auxquelles la thèse a donné lieu
- le document de thèse à travers sa rédaction et sa dimension pédagogique.

Au delà de ces critères fondamentaux, le jury prendra en compte l'autonomie du candidat, la dimension professionnelle et sociétale du travail, son impact sur l'image de la spécialité.

Modalités

Pour la session 2027, la thèse doit avoir été soutenue entre le **01/01/2025 et le 15/01/2027**. Le dossier complet devra être adressé au secrétariat de la section avant le **29/01/2027**.

Les candidatures seront présentées par le directeur du laboratoire où les recherches ont été effectuées accompagnées d'un avis du directeur de thèse.

Constitution du dossier

Le dossier doit être déposé sous forme électronique.

Le dossier de candidature sera composé :

- du mémoire de thèse (en version PDF),
- de la liste des membres du jury avec leur affiliation,
- des rapports de pré-soutenance et de soutenance
- d'un Curriculum Vitae du candidat,
- d'un résumé d'une à deux pages, rédigé par le candidat, mettant en exergue l'innovation et l'intérêt scientifique, technologique ou économique de la recherche,
- de la liste de ses publications (incluant les brevets)
- d'un avis circonstancié du directeur de thèse.
- une lettre d'accompagnement de la direction du laboratoire sera également bienvenue

*Votre dossier doit être envoyé par mail avant le **29/01/2027** aux responsables de la section
Marc Ternisien et Jean-Philippe Perez à jean-philippe.perez@umontpellier.fr
sous la forme d'un fichier zip regroupant tous les éléments demandés*